



Conseil municipal du 22 mars 2022

Compte-rendu

Le **vingt-deux mars deux mil vingt et deux**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier électronique du 15 mars 2022, s'est réuni à la salle du Conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Fabrice CHENAUD, Maire

Membres :
 - en exercice : 19
 - présents : 18
 - votants : 18
 - pouvoirs : 0
 Quorum : 10

Présents : : CHENAUD Fabrice, Maire ; DARGAUD Fernand, CALLSEN Marie-Christine, DESCAVE Guillaume, BURDIN Cécile et PRAS Béranger, Adjoints ; TRAMBOUZE Marie Claude, BRETON Bernard, PORTERAT Chantal, GALICHON Alain, PEGON Christophe, JOLY Nathalie, PONTET Nelly, FRBEZAR Johann, GUILLIN Karène, BRUET Thibault, BOURNAS Jean-Paul, LABROSSE Nadège, conseillers municipaux.

Excusée : BERRAUD Elodie

Secrétaire : Marie-Christine CALLSEN - **Secrétaire auxiliaire** : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Arrivée tardive à 20h05 de PONTET Nelly

Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 février 2022

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 8 février 2022.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Fabrice CHENAUD, Maire, invite le Conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions :

- du conseil municipal des enfants n°10 du 8 février 2022 : sans observation.
- du conseil communautaire du 10 février 2022 : sans observation.

Arrivée tardive à 20h05 de PONTET Nelly

- du bureau municipal n° 4 du 15 février 2022 : sans observation.
- de la commission Voirie-Réseaux-Aménagements n°1 du 19 février 2022 : sans observation.
- de la commission Assainissement n°1 du 22 février 2022 : sans observation.
- du comité des affaires culturelles n°1 du 2 mars 2022 : sans observation.
- du bureau municipal n°5 du 7 mars 2022 : sans observation.
- de la commission assainissement n°1 du 8 mars 2022 : sans observation.
- du conseil municipal des enfants n°11 du 8 mars 2022 : sans observation.

Décisions du maire : rendu compte au Conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance des décisions du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 16 juin 2020. Mr le Maire a pris deux décisions de non préemption sur la propriété bâtie au 55, rue de l'Eglise et sur une parcelle non bâtie au lieu-dit « les Terres Rouges »

Rachat ourson volé en location

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à **indemniser la société LOOM UP à hauteur de 609.30 € suite au vol de la décoration de Noël louée** (ourson lumineux exposé devant le restaurant la Mamie du Papy)

Fiscalité directe locale : taux d'imposition pour 2022

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité **maintient les taux d'imposition des taxes directes** locales pour 2022 comme suit TFPB (taxe foncière des propriétés bâties) : taux : 25.90 % et TFPNB (taxe foncière des propriétés non bâties) : taux : 35.00 %

Budget général 2022 : vote du budget primitif

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2022 qui s'équilibre en recettes et dépenses dans les deux sections et arrêté comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	1 361 633.04 €	1 361 633.04 €
INVESTISSEMENT	1 263 662,36 €	1 263 662,36 €

Financement de l'achat du local voirie

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de réaliser auprès du Crédit Mutuel Sud Est un **emprunt de la somme de 163 900 euros** au taux de 0.65 % destinés à financer l'acquisition d'un local voirie et dont le remboursement s'effectuera sur 15 ans.

Demande FAFA (Fonds d'aide au football amateur)

- Réalisation d'un terrain de football en synthétique

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à **demande le FAFA auprès de la ligue du football français.**

Autorisation réalisation du terrain de sport en synthétique

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Après la présentation du chiffrage et des subventions accordés et après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de **lancer le projet** « Transformation du terrain de football en synthétique ».

Financement du terrain de sport dans l'attente des subventions - emprunt à court terme

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, opte le temps de l'encaissement des subventions pour un **crédit relais d'un montant de 354 000 € au taux de 0.40 %** proposé par le Crédit mutuel.

Loyer logement du Château

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Après délibération, le Conseil municipal, au vu du prix du loyer, de la superficie du logement et des couts de l'énergie, à la majorité (16 POUR et 2 ABSTENTIONS) **refuse d'accorder** à Mme LOMBARD Bérénice et Mr BOURBON Alexandre, locataire du logement au-dessus du château **une baisse de loyer** pour le mois d'avril 2022.

Vote du budget primitif Assainissement 2022

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif assainissement 2022 qui s'équilibre en recettes et dépenses dans les deux sections et arrêté comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	190 156.10 €	190 156.10 €
INVESTISSEMENT	200 499.32 €	200 499.32 €

Création et suppression de poste suite avancements de grade

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, la **modification du tableau des emplois** suite aux avancements de grade au service technique.

Organisation et temps de travail

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, dans le cadre de la réglementation sur les 1607 heures annuels met en place la semaine de 36 heures pour les services administratifs et techniques, le périscolaire étant sur une annualisation du temps de travail.

Questions diverses

Points sur les soutiens à l'UKRAINE

Mr le Maire informe :

- Une collecte de vêtements a été réalisée par le personnel enseignant. A ce jour il n'est plus nécessaire d'en apporter car le stock est suffisant. La commune va les remettre aux associations SECOURS POPULAIRE et SOCIETE ST VINCENT DE PAUL.
- Dons de premières nécessités à destination de l'UKRAINE : un premier envoi aura lieu cette fin de semaine ;
- A ce jour, un particulier de SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU accueille depuis 15 jours une famille composée d'un homme veuf accompagné de ses deux enfants de 12 et 14 ans.

Etablissements des tableaux de tour de garde pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022.

La séance est levée à 22 heures.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 22 mars 2022.

La secrétaire de séance,
Marie-Christine CALLSEN



Le Maire,
Fabrice CHENAUD

